

(N° 63)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1875-1876.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1876.

(Voir le N° 96, session de 1874-1875, et les N° 78 et 151, session 1875-1876 de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1876 est fixé à la somme de quatre-vingt-deux millions, neuf cent douze mille trois cent quarante-deux francs (82,912,542 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations nécessaires aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Bruxelles, le 5 mai 1876.

Les Secrétaires,
(Signé) REYNAERT.
ED. WOUTERS.

Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) THIBAUT.

Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1876.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	1,783,675 »
2	— des fonctionnaires et employés	1,413,765 »	»	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	53,250 »	»	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service.	143,060 »	»	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	110,000 »	»	
6	Honoraires des avocats du Département.	38,600 »	»	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.				
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides	4,019,000 »	»	
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . . .	41,000 »	»	
SECTION 2. — Bâtiments civils.				
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles, loyers; établissement et entretien des squares. — Acquisition d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	410,000 »	»	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.	»	359,000 »	
SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.				
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	878,050 »	1,093,350 »	
TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.				
Bassin de la Meuse.				
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	»	67,000 »	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
13	Rivière et canal de l'Ourthe	»	8,000 »	
14	Canal de Liège à Maestricht	»	42,000 »	
15	— de Maestricht à Bois-le-Duc	»	10,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	»	8,000 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	»	3,000 »	
18	— — vers Hasselt	»	10,000 »	
19	Sambre canalisée.	»	15,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranche- ments.	»	36,400 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut	»	100,900 »	
22	Canal de Mons à Condé	»	20,000 »	
23	— de Pommerœul à Antoing.	»	15,000 »	
24	Lys	»	5,000 »	
25	Canal de dérivation de la Lys.	»	2,000 »	
26	— de Roulers à la Lys	»	4,000 »	
27	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	»	26,500 »	10,515,157 »
28	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal de Langeleed.	»	20,000 »	
29	— de Selzaete à la mer du Nord	»	32,500 »	
30	Canaux le Moervaert et la Zuidleede.	»	500 »	
31	Rupel	»	2,000 »	
32	Dyle et Demer.	»	5,000 »	
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			
33	Yser	»	6,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
34	Plantations nouvelles	25,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
35	Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	35,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux,			
36	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	277,500 »	521,500 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
37	Port d'Ostende	»	180,000 »	
38	Côtes.	»	90,000 »	
39	Phares et fanaux	»	21,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
40	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications	40,500 »	»	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.			
41	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.	845,050 »	23,500 »	
42	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	898,462 »	44,500 »	
43	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du service spécial des bâtiments civils. Frais d'habillement des gardiens de monuments.	51,948 »	»	
44	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	12,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
45	Personnel du conseil des mines. — Traitements	41,110 »	»	
46	— — — — — Frais de route	300 »	»	
47	— — — — — Matériel	1,800 »	»	
	SECTION II. — Personnel du corps.			
48	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	277,200 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
49	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines.	10,000 »	»	
50	Confection de la carte générale des mines.	»	19,000 »	401,410 »
	SECTION III. — <i>Caisse de prévoyance.</i>			
51	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.	45,000 »	»	
	SECTION IV. — <i>Impressions, etc.</i>			
52	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.	7,000 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.			
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Voies et travaux.</i>			
53	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	986,700 »	»	
54	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	6,829,560 »	»	
55	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.	4,036,912 »	»	
56	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	2,301,170 »	554,000 »	
	SECTION 2. — <i>Traction et matériel.</i>			
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	923,966 »	»	
58	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	11,274,600 »	»	
59	Primes d'économie et de régularité.	343,995 »	»	
60	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois.	6,673,200 »	»	
61	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	7,513,025 »	»	
	SECTION 3. — <i>Transports.</i>			
62	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	6,819,590 »	»	
63	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	5,043,460 »	»	
64	Primes pour encourager la marche régulière des convois.	280,000 »	»	
65	Frais d'exploitation.	1,956,500 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
66	Camionnage.	1,196,000	»	70,264,600
67	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux . .	475,000	»	
68	Redevances aux compagnies	20,000	»	
<i>SECTION 4. — Postes.</i>				
69	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	2,015,925	»	
70	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	2,709,735	»	
71	Transport des dépêches; indemnité à payer aux con- cessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employés en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles à titre de minimum de pro- duits garantis, de primes de régularité, de restitue- tion de droits de pilotage étrangers (<i>Crédit non limitatif</i>)	711,000	»	
72	Indemnités et remboursements du chef des expédi- tions faites par la poste (<i>Crédit non limitatif</i>) . .	10,000	»	
73	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	694,000	»	
74	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne.	5,250	»	
<i>SECTION 5. — Télégraphes.</i>				
75	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	1,615,150	»	
76	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	709,400	54,000	
77	Entretien.	293,500	»	
<i>SECTION 6. — Marine.</i>				
78	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	765,721	»	
79	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	161,200	»	
80	Remises	900,000	»	
81	Subsides	49,945	»	
82	Traction et matériel	1,123,504	»	
<i>SECTION 7. — Services en général.</i>				
83	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés.	247,504	»	
84	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	128,068	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaire* et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
85	Matériel et fournitures de bureau	678,240 »	»	
86	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration.	20,000 »	»	
87	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une posi- tion malheureuse	24,000 »	»	
88	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales	2,000 »	»	
	<small>(Les crédits portés aux art. 85, 87, 89, 91, 93, 95 et 96, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du ser- vice.)</small>			
	CHAPITRE V.			
	<i>SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.</i>			
89	Frais de route et de séjour	1,000 »	»	
90	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	1,000 »	»	7,000 »
	<i>SECTION II. — Commission des Annales des Travaux publics.</i>			
91	Frais de route et de séjour.	100 »	»	
92	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	4,900 »	»	
	CHAPITRE VI.			
93	Traitements des fonctionnaires et agents en dis- ponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	74,000 »	»	74,000 »
	CHAPITRE VII.			
94	Pensions : premier terme	19,000 »	»	19,000 »
	CHAPITRE VIII.			
95	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	29,500 »	»	29,500 »
	CHAPITRE IX.			
96	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.	79,533,692 »	3,378,650 »	82,912,342 »